

ARCHIVES SMM. ROME DOSSIER 10 G.D.

12. Jubilé

livret de 7 pages, 5 feuilles

1^{ère} réflexion : grâces attachées au Jubilé

2^e réflexion : moyens que vous devez employer pour les mettre à profit

Quelle année, le Jubilé?

1800?

1803? - 1804? - 1805?

1825?

Il faudra pousser plus loin la recherche.

“Les ennemis de l’Église sont si nombreux et si puissants,
qu’il nous faut toute la force de la promesse du Seigneur
pour croire que les portes de l’enfer
ne prévaudront point contre Elle.” (G.D.)

Cf.: page suivante pour le texte.

LE JUBILÉ

QUORUM REMISERITIS PECCATA (Jn. 20, 23)

L'Église a reçu de Jésus-Christ le pouvoir de remettre et de retenir les péchés. Rien de plus clair que les paroles de notre divin Sauveur au moment où il l'a revêtue de cette divine puissance; elles sont à la portée de tous; elles n'ont point besoin d'explications pour être entendues.

Par ces paroles: "Les péchés seront..." vous reconnaissez tous dans les ministres du sacrement de la pénitence le pouvoir de vous pardonner les péchés dont vous vous êtes rendus coupables, et vous vous regardez comme absous lorsqu'ils prononcent sur vous la sentence de réconciliation, parce vous savez que Jésus-Christ la ratifie dans le ciel, lorsqu'il voit en vous les dispositions qu'il demande.

Outre le pouvoir qu'a l'Église de remettre les péchés, elle a encore celui de remettre les peines qui leur sont dues: c'est un droit incontestable dont elle a toujours usé pour le bien de ses enfants. L'Écriture, les Conciles, la Tradition, les Saints Pères et toute la saine théologie sont ici d'accord pour reconnaître dans l'Église le pouvoir de remettre les péchés, tant à l'égard à la coulpe, qu'à l'égard à la peine. Mais il y a des circonstances où elle use avec plus d'indulgence des droits qu'Elle a reçus de son divin Époux.

Le Temps du Jubilé est une de ces circonstances favorables, enrichie des mérites de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Saints; il ouvre aux fidèles la source de toutes ses richesses; ils peuvent aller y puiser le pardon de leurs péchés et la rémission des peines qui leur sont dues.

Heureux ceux qui sauront profiter de ces jours de salut et de grâces, et qui ne recevront pas en vain celles qui leur sont offertes!

C'est pour vous engager à profiter de ce temps précieux que je viens vous mettre sous les yeux les grâces attachées au jubilé: PREMIÈRE RÉFLEXION. Et je vous ferai voir ensuite les moyens que vous devez employer pour les mettre à profit : DEUXIÈME RÉFLEXION.

"Vierge Sainte, qui avez fait un si saint usage des grâces dont vous avez été enrichie, demandez à votre Fils qui en est la source, toutes celles dont nous avons besoin pour profiter des faveurs qu'Il nous offre dans ce saint temps!"

Ave Maria!

p. 3

Dans tous les temps, le Seigneur fait éclater envers nous sa miséricorde. L'homme, en parcourant l'histoire de sa vie, en trouve tous les moments marqués par ses bienfaits; il n'y a point de circonstance dans sa vie même criminelle où il ait pu dire que la grâce lui a manqué; mais il y a des circonstances où les faveurs du ciel coulent avec plus d'abondance, et où la miséricorde de Dieu s'épuise, s'il est permis de s'expliquer ainsi, en faveur de ses créatures. Heureux ceux qui savent profiter de ces moments précieux! Malheur à ceux qui les négligent et qui les méprisent! Car si les grâces qui nous sont offertes ne servent pas à notre justification, elles serviront à notre condamnation; plus elles seront grandes et multipliées, plus le compte que nous aurons à rendre sera rigoureux!

Vérité bien terrible pour les lâches chrétiens qui laisseront échapper une circonstance aussi heureuse et qui ne se représentera peut-être jamais pour eux, et dont le souvenir portera dans leurs âmes des remords cuisants qui les suivront jusqu'à la mort, et qui seront peut-être pour eux dans ce dernier moment une source de désespoir!

"Qu'il n'en soit pas ainsi, ô mon Dieu! Faites-nous connaître l'excellence de vos dons! Faites-nous apprécier celui que vous tirez aujourd'hui pour nous du trésor de vos miséricordes!"

Pour vous en donner une idée, je vous mettrai sous les yeux les grâces qui sont attachées

au jubilé, ou plutôt je vous dirai ce que c'est que le jubilé. Ce nom est dans toutes les bouches, mais peu de personnes s'en font une juste idée.

Le JUBILÉ est une indulgence plénière accordée par le chef de l'Église et à laquelle tous les fidèles peuvent participer. Le but que se propose le Souverain Pontife, en accordant cette faveur, est de réunir tous les membres de l'Église pour offrir d'humbles prières au Seigneur, et apaiser sa colère par une pénitence publique et générale. Il veut que dans toute la chrétienté on répète en même temps cette touchante prière: PARDONNEZ, SEIGNEUR, PARDONNEZ À VOTRE PEUPLE ET NE LAISSEZ PAS PÉRIR

p. 4

VOTRE HÉRITAGE.”

Rien de plus propre à attirer sur nous les bénédictions célestes que cette réunion de prières, de bonnes oeuvres et de pénitences! Écoutez ce que vous dit le Seigneur: “Lorsque vous serez deux ou trois rassemblés en mon NOM, je serai au milieu de vous.” À cette consolante promesse, joignez les exemples: ils sont sans nombre, je me borne à UN, bien capable de vous donner une idée des effets d'une pénitence publique: la ville de Ninive avait provoqué par ses crimes la colère de Dieu : l'arrêt de son entière destruction était prononcé, l'époque de son exécution était fixée. Les habitants de cette ville criminelle ont recours à la pénitence. Ils implorent la miséricorde du Dieu qu'ils ont offensé... Le roi, les sujets, tous, par leurs larmes, cherchent à apaiser la colère de Dieu : l'arrêt porté contre eux est révoqué.

Jugez maintenant quelle sera l'effet de la pénitence que l'Église demande à ses enfants s'ils offrent à Dieu, comme les Ninivites, des coeurs repentants et contrits. Ce n'est pas ici une ville, un royaume, c'est l'univers chrétien tout entier qui s'offre comme le prophète aux coups de la divine justice, et qui veut apaiser la colère du Dieu que ses crimes ont irrité.

Quel empire n'auront pas tant de prières, de jeûnes, d'aumônes et de larmes, sur le coeur du Dieu des miséricordes, de ce Dieu de bonté qui a promis le pardon à tous les pécheurs qui retourneront à lui par les larmes et par la pénitence.

p. 5

Vous trouvez dans le jubilé toutes les grâces du baptême. Combien de fois n'avez-vous pas envié le bonheur de ces enfants qu'on porte pour ainsi dire des fonds du baptême au tombeau, qui passent dans un instant de l'état de péché à celui de la grâce, et qui sortent de ce monde sans avoir pu souiller la robe d'innocence!

Leur sort est, sans doute, bien digne d'envie! Il dépend de vous de vous le procurer. Portez au sacré tribunal des coeurs contrits et humiliés. Livrez-vous, de bon coeur, aux rigueurs de la pénitence que l'Église vous impose. Entrez dans les sentiments qu'elle demande de vous, et vous trouverez dans le sacrement de pénitence le pardon de vos péchés, et dans les indulgences du jubilé la rémission des peines qui leurs sont dues, c'est-à-dire l'intégrité baptismale, selon les expressions du saint Concile de Trente.

Vous recouvrirez tous vos droits sur le ciel, et si la mort vous frappait dans cet heureux état vous n'auriez à redouter ni la rigueur de l'enfer, ni les flammes du purgatoire. Vérité bien consolante et bien rassurante pour tous ceux qui profiteront des grâces qui leur sont offertes dans ce saint temps. Mais vérité bien terrible pour ceux qui mépriseront les grâces du Seigneur et les faveurs de l'Église! N'est-ce pas contre eux que le Seigneur a prononcé cette terrible menace : “Vous me chercherez... vous ne me trouverez plus, et vous mourrez dans votre péché”?

Les desseins de Dieu sur les pécheurs sont impénétrables; mais sans vouloir les approfondir et sans vouloir mettre des bornes à sa miséricorde, ne pouvons-nous pas dire que, parmi les pécheurs qui refuseront de recevoir les grâces que Dieu leur offre avec tant de bonté, un grand nombre mettra le sceau à sa réprobation? Il s'agit donc ici, pour plusieurs d'entre

vous, de fixer

p. 6

vos sort, et de le fixer pour l'éternité!

C'est à vous à dicter votre sentence éternelle! Vous êtes placés entre deux éternités; choisissez maintenant... La grâce du jubilé vous met dans le chemin du ciel. En refusant ce moyen de salut, vous continuez de suivre et vous marchez à grands pas dans la perdition: n'est-il point à craindre que votre endurcissement ne hâte le moment où commencera pour vous l'éternité malheureuse? Ne savez-vous pas qu'il y a une mesure pour vos crimes et que l'abus que vous ferez des grâces du jubilé peut y mettre le comble?

“Serait-il possible, ô mon Dieu! que les plus beaux desseins et les plus merveilleuses inventions de votre miséricorde fussent méprisés par ceux qui ont le plus grand intérêt à en profiter? Serait-il possible que les moyens de vie que votre Église offre à ses enfants devinssent pour eux une source de mort? Ô mon divin Jésus! Épargnez une pareille douleur à votre Épouse! N'est-elle pas assez affligée par les persécutions de ses ennemis? par la perte de tant d'enfants qui se rangent sous les étendards de ses ennemis, ou qui la déshonorent par leurs crimes? N'est-elle pas assez affligée par la disette de ses ministres? Faut-il que les chrétiens ajoutent encore à sa douleur par le mépris de ses grâces et de ses faveurs?”

Si un roi de la terre ouvrait ses trésors, s'il permettait à tous ses sujets d'aller y puiser, où sont ceux qui refuseraient de profiter de la générosité du monarque?

p. 7

La longueur de la route, les peines et les difficultés du voyage ne rebuteraient personne. Tout le monde s'empresserait d'arriver à la source qui ne pourrait fournir que des richesses périssables et passagères, et auxquelles le vrai bonheur ne fut jamais attaché. Dans le jubilé, on vous offre les véritables richesses, les trésors du ciel.

Le saint Concile de Trente, après avoir reconnu dans l'Église le pouvoir d'accorder des indulgences, ajoute qu'elles sont très salutaires au peuple chrétien et il frappe d'anathème tous ceux qui assurent, ou qu'elles sont inutiles, ou que la puissance de les accorder n'est pas dans l'Église.

En vous mettant devant les yeux l'efficacité et les effets merveilleux des indulgences, je ne veux pas dire qu'elles vous dispensent de faire des pénitences pour satisfaire à la justice de Dieu. Car qui de nous peut dire qu'il a rempli toutes les intentions de l'Église, et qu'il apporte toutes les dispositions qu'elle demande pour obtenir l'entière rémission des peines dues à ses péchés?

Le jubilé ne vous dispense donc pas d'exercer sur vous les saintes rigueurs de la pénitence. Elles vous rappelleront l'énormité de vos fautes. Elles vous seront comme un frein qui vous retiendra et qui vous rendra plus attentifs sur vous-mêmes. Elles sont un moyen efficace pour détruire vos mauvaises habitudes. Elles sont comme un régime prescrit à des malades pour achever leur guérison et déraciner le principe du mal. Elles sont donc en même temps un effet de la justice et de la miséricorde de Dieu.

L'Église, en accordant les indulgences, veut suppléer à notre faiblesse; mais son intention n'est pas de nous dispenser de faire pénitence et de venger sur nous la justice de Dieu offensée par nos péchés.